

Projet éducatif

École de la Clé- des-Champs

2019-2022

Version finale
adoptée le 28 mai 2019
par le conseil d'établissement
Résolution n° CÉ-18-19/05-28/32

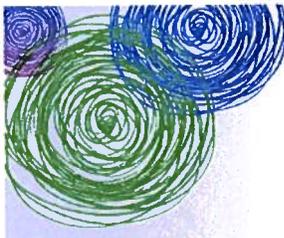
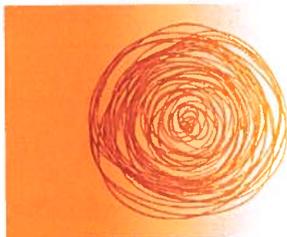


Table des matières

Section 1 – But et définition du projet éducatif	3
Section 2 – Encadrements légaux	3
Section 3 – Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	4
Section 4 - Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	4
Section 5 - Contexte dans lequel évolue l'établissement.....	5
Section 6 - Mission, vision, valeurs	8
Section 7 - Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement	9
Section 8 – Résolution du conseil d'établissement.....	11
Section 9 – Signature des membres du conseil d'établissement	12



Section 1

But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.



Section 2

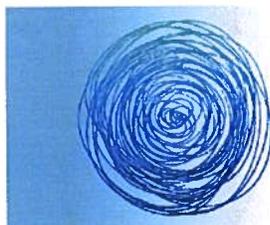
Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)¹;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);

¹ Pour les écoles seulement, selon les exigences législatives

- Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.



Section 3

Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les élèves, les parents, l'équipe-école, le comité pédagogique de l'école ainsi que les membres de la communauté ont participé à l'élaboration du projet éducatif entre novembre 2018 et juin 2019.

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

- Le comité pédagogique constitué de quatre enseignantes de l'école
- Le conseil d'établissement
- Les parents
- Les élèves
- L'ensemble du personnel de l'école
- Les membres de la communauté



Section 4

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif a été à l'ordre du jour des rencontres du conseil d'établissement du mois de décembre au mois de mai 2019. Un questionnaire a été élaboré par le comité pédagogique et ensuite présenté aux membres du conseil d'établissement afin de consulter l'ensemble des parents. La consultation a été effectuée du 22 janvier au 1 février 2019 auprès des parents. Une analyse des résultats de la consultation a ensuite été menée par les membres du comité pédagogique afin d'identifier les enjeux, les orientations et les objectifs. Une consultation finale auprès de la population générale et du personnel s'est déroulée au mois d'avril 2019 pour recueillir les commentaires et suggestions afin de mener à une version finale qui a été adoptée au mois de mai 2019.



Section 5

Contexte dans lequel évolue l'établissement

Environnement externe

L'école de la Clé-des-Champs est située au 14 700 rue Jean-Simon à Mirabel, plus précisément dans le secteur Saint-Augustin. Elle est au cœur d'un quartier résidentiel. Mirabel est une ville de plus de 50 000 habitants en pleine expansion démographique, 87 % de son territoire est zoné agricole. Le secteur Saint-Augustin compte environ 10 000 habitants et il est lui aussi en plein essor. Il compte trois écoles primaires.

Organismes pouvant soutenir le milieu

L'école de la Clé-des-Champs peut compter sur l'appui de plusieurs partenaires de la région. En voici quelques-uns :

- Centre de réadaptation Le Bouclier
- Centre du Florès
- CISSS
- DPJ
- Ville de Mirabel
- Maison de la famille de Mirabel
- Maison des jeunes de Mirabel
- Association PANDA des Basses-Laurentides
- Regroupement en toxicomanie Prisme

IMSE

Le ministère de l'Éducation utilise, pour les écoles du Québec, un indice de milieu socio-économique (IMSE). Les écoles sont répertoriées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 10 étant le plus défavorisé. L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation et l'inactivité des parents, celles-ci ressortent comme les deux variables les plus significatives de la non-réussite scolaire des élèves.

L'école de la Clé-des-Champs a actuellement un indice IMSE 2.

Offre publique de services pédagogiques

Le secteur Saint-Augustin compte un CPE « Bedondaine » réparti en trois installations comptant respectivement 45, 60 et 80 places. Il y a une garderie privée « Némé » de 80 places ainsi qu'une pré-maternelle « Les petits artistes ». Il y a plusieurs garderies en milieu familial.

L'école secondaire qui dessert la plupart des élèves de l'école de la Clé-des-Champs est l'école secondaire d'Oka.

Portrait familial

La plupart des élèves fréquentant l'école de la Clé-des-Champs sont des marcheurs puisqu'un seul autobus est requis pour effectuer le transport des élèves.

Les parents des élèves de l'école sont très impliqués dans le développement scolaire de leurs enfants.

Au total, la clientèle est composée de 270 familles :

- Famille ayant 4 enfants à l'école : 1
- Familles ayant 3 enfants à l'école : 6
- Familles ayant 2 enfants à l'école : 85
- Familles ayant 1 enfant à l'école : 178

Environnement interne

Clientèle

Au 30 septembre dernier, l'école de la Clé-des-Champs comptait 367 élèves répartis dans 17 groupes de la maternelle à la 6^e année. La capacité d'accueil devrait être respectée, soit 14 groupes seulement, en 2021-2022. Il y a environ 170 élèves qui fréquentent le service de garde sur une base régulière et environ 325 élèves qui sont inscrits au service des dîneurs sur une base régulière (incluant les élèves inscrits au service de garde).

Les élèves sont, pour la plupart, de nationalité homogène et ils parlent le français. Il y a huit élèves codés intégrés dans des classes régulières, 51 élèves ont un plan d'intervention et trois élèves ont déjà repris une année durant leur parcours scolaire.

Pour subvenir aux besoins de cette clientèle, l'école bénéficie d'un service d'orthopédagogie, de psychoéducation ainsi que les services d'une psychologue et d'une orthophoniste afin d'effectuer des évaluations et du dépistage.

Les élèves de la Clé-des-Champs sont très engagés dans les activités parascolaires. Un vaste choix d'activités sportives selon les cycles est offert à chaque année à l'école afin de maintenir un mode de vie sain et actif. Ce volet sportif est très apprécié des parents ainsi que des élèves. Les familles accordent une attention particulière au volet adopter un mode de vie sain et actif.

Annuellement, le CÉ approuve une offre de service aux élèves de 6^e année. Il y a un programme d'anglais intensif (5 mois / 5 mois) qui se vit à l'école depuis plus de dix-neuf ans. L'intérêt des élèves envers le PAI est très élevé depuis plusieurs années. Une pige doit être effectuée parmi les élèves qui respectent les critères d'admissibilité à chaque année afin de déterminer les élèves qui vivront ce programme.

Depuis quelques années, les enseignants de l'école constatent un défi en lien avec le niveau de l'autonomie des élèves. Cela se perçoit autant dans la capacité de s'habiller seul de l'enfant que dans son besoin constant de l'adulte pour effectuer des tâches pédagogiques. De plus, les enfants ayant des problèmes d'anxiété sont à la hausse.

Le personnel de l'école

Enseignants	17
Orthopédagogues	2
Spécialistes	5 (anglais, musique, arts plastiques et éducation physique)
Personnel de soutien	3 techniciennes en éducation spécialisée 1 secrétaire 2 concierges
Professionnels	1 psychologue (1 jour par semaine) 1 orthophoniste (2 jours par semaine) 1 psychoéducatrice (2 jours par semaine) 1 ergothérapeute (10 rencontres par classe au préscolaire)
Service de garde Service des dîneurs	1 technicienne 9 éducatrices 4 surveillantes du dîner
Cafétéria	1 cantinière

Les élèves et leur réussite

Le taux de réussite des élèves de la Clé-des-Champs est très élevé comparativement aux moyennes de la CSSMI. Généralement, le taux de non-réussite se maintient autour de 5 % en français et en mathématique.

Par contre, le pourcentage d'élèves se trouvant en zone de vulnérabilité (note entre 60 % et 73 %) se situe en-dessus du taux moyen de la commission scolaire, surtout au 2^e et au 3^e cycle.

En lecture, le pourcentage d'élèves en zone de vulnérabilité dépasse 25 % au 3^e cycle.

Sécurité à l'école

Le plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école est appliqué de façon rigoureuse par tous les intervenants scolaires. L'école de la Clé-des-Champs offre un milieu de vie sain et sécuritaire.

Particularités régionales

Selon *L'outil de référence sur les tout-petits des Laurentides (2018)*, 36 % des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont raconté une histoire à leurs enfants dans les deux dernières semaines.

De plus, 29 % des enfants de la maternelle des Laurentides présentent une vulnérabilité dans au moins un domaine de leur développement. Ce taux est sensiblement le même au Québec (27,7 %).

Aussi, 5,8 % des enfants de 0 à 5 ans des Laurentides ont reçu un diagnostic de trouble mental, alors que ce taux est de 4,7 % au Québec.

Toujours dans la région des Laurentides, le pourcentage le plus élevé de problèmes de santé liés au développement chez les 0 à 5 ans est celui du trouble du langage ou de la parole avec 16,4 %.



Section 6

Mission, vision, valeurs

Mission

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Pour sa part, la CSSMI a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités, et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose. On entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernés.

Par la réalisation de sa mission, l'établissement contribue activement à la mission de la CSSMI.

Vision

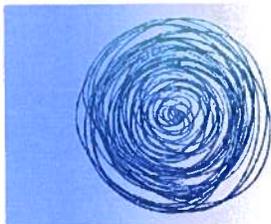
Résolument centrée sur les réussites de chaque élève, jeune ou adulte, tout au long du parcours scolaire, la CSSMI est reconnue comme étant une organisation apprenante, proactive, innovante et performante. Elle s'appuie sur les forces d'un personnel engagé, sur la collaboration des parents et sur la concertation avec les partenaires de la communauté. Elle poursuit ainsi le développement d'une réelle culture collaborative favorisant l'épanouissement de tous.

Valeurs

La CSSMI est animée par trois valeurs organisationnelles qui viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission. L'école de la Clé-des-Champs adhère à ces valeurs. Elles sont basées sur des comportements éthiques et sont partagées par tous les membres de l'organisation.

- La COLLABORATION reposant sur le travail d'équipe et la concertation
- La BIENVEILLANCE s'exprimant par une approche positive et personnalisée en toutes situations
- La RIGUEUR se traduisant par des méthodes de travail cohérentes, efficaces et efficientes

Ces trois valeurs démontrent l'engagement concret dans l'action.



Section 7

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement, en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite

Enjeu 1 : Tous unis pour la réussite de chacun

Le cumul de réussites, tout au long du parcours scolaire de l'élève, a une incidence reconnue sur sa persévérance. Ces réussites résultent de différents facteurs, notamment l'application de pratiques pédagogiques probantes, différenciées et concertées. En ayant des attentes élevées au regard de la réussite, l'école de la Clé-des-Champs mise sur une approche qui assure le développement du plein potentiel de chaque élève dans le respect de ses capacités, de ses besoins et de ses aspirations.

Orientation

Assurer, dans une approche inclusive, les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève.

Objectif

Rehausser le niveau de compétence en littératie

Indicateur

Le taux de réussite assurée en français lecture et écriture (notes supérieures à 73%-cote 4 et 5)

Cible

Augmenter graduellement le nombre d'élèves en réussite assurée en français lecture et écriture au 3^e cycle.

Situation de départ : 77% des élèves sont en réussite assurée en lecture et 49% des élèves sont en réussite assurée en écriture au 3^e cycle à l'épreuve.

Enjeu 2 : Les technologies au service des élèves du 21^e siècle

L'école de la Clé-des-Champs mise sur un environnement scolaire enrichissant et stimulant axé sur des relations interpersonnelles positives et constructives. L'intégration des nouvelles technologies permettront à tous les élèves de vivre des expériences pédagogiques innovantes.

Orientation

Offrir des milieux de vie sains, innovants et stimulants

Objectif

Mis en place de projets intégrant le numérique, la robotique et la programmation en classe.

Indicateur

Nombre de projets intégrant le numérique, la robotique et la programmation en classe.

Cible

Avoir au moins une classe par cycle qui intègre un projet en numérique, en robotique ou en programmation.

Situation de départ : En 2018-2019, les classes sont en expérimentation du numérique, de la robotique et de la programmation.

Enjeu 3 : L'autonomie au cœur de nos actions

Dans le respect du rôle et des responsabilités de chacun, l'école de la Clé-des-Champs mise sur les forces de son personnel et sur la collaboration des parents afin de poursuivre l'actualisation de sa mission éducative.

Orientation

Encourager la collaboration des parents tout au long du parcours scolaire de leur enfant

Objectif

Promouvoir graduellement l'autonomie des élèves en outillant les parents afin qu'ils soient en mesure de mieux accompagner leur enfant vers la réussite.

Indicateur

Nombre d'outils de communication disponibles.

Cible

Développer et diffuser au moins trois outils annuellement permettant aux parents d'accompagner son enfant vers l'autonomie. Le tout en cohérence avec les objectifs travaillés à l'école.

Situation de départ : Il n'y a aucun outil de développé actuellement.



Section 8

Résolution du conseil d'établissement

ATTENDU l'adoption par le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) en vertu de la résolution n° CC-20180925-4960 conformément à l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP);

ATTENDU l'article 37 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'article 74 de la LIP;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 74 de la *Loi sur l'instruction publique*, soit l'analyse de la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté;

ATTENDU que le conseil d'établissement a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite de l'élève, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école et des représentants de la communauté et de la Commission scolaire;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 209.2 de la LIP, la Commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son Plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3;

ATTENDU que l'article 75 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement transmet à la Commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rende public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent.

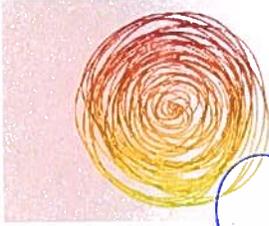
ATTENDU que l'article 75 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit également que le projet éducatif soit communiqué aux parents et aux membres du personnel;

Il est proposé par

D'ADOPTER le projet éducatif 2019-2022 de l'école de la Clé-des-Champs
DE LE TRANSMETTRE à la Commission scolaire;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école le (DATE : 90 jours après l'adoption par le CÉ);

D'INFORMER les parents et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.



Section 9

Signature des membres du conseil d'établissement

Madame Isabelle Audit
Présidence du conseil d'établissement

Isabelle Audit

Madame Isabelle Grenier
Substitut à la présidence

abs

Madame Shelly Jackson
Membre parent

Shelly Jackson

Madame Katherine Rincon
Membre parent

Katherine Rincon

Madame Valérie Chartrand
Membre parent

Valérie Chartrand

Madame Chantal Lépine
Membre parent

Chantal Lépine

Madame Nathalie Steben
Membre enseignant

Nathalie Steben

Madame Johanne Boucher
Membre enseignant

Johanne Boucher

Madame Pénélope Longval
Membre enseignant

Pénélope Longval

Madame Caroline Forget
Membre enseignant

abs

Madame Mélanie McGuire
Direction d'école

Mélanie McGuire

Madame Josée Ducharme
Membre du service de garde

Josée Ducharme